

*SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL*
Le vendredi 4 décembre 2015 à 19h
À la salle communautaire de la municipalité de Duhamel
1890, rue Principale, Duhamel

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2016
4. Adoption du taux de taxation pour l'année 2016
5. Adoption du taux d'intérêt – exercice financier 2016
6. Présentation du programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018
7. Adoption du programme triennal d'immobilisation
8. Période questions
9. Fermeture de l'assemblée

À une assemblée extraordinaire tenue le 4 décembre 2015 à 19h à la salle communautaire de la municipalité de Duhamel, sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Sont présents:

Messieurs Daniel Berthiaume
Gaëtan Lalande
Gilles Payer
Michel Longtin
Noël Picard

Sont absents avec motivation:

Madame Doris Larose

Secrétaire d'assemblée: Madame Claire Dinel, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. 15-12-17897 Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

L'assemblée soit ouverte à 19h15.

Adoptée.

2. 15-12-17898 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

L'ordre du jour soit accepté.

Adoptée.

3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2016

REVENUS		
DESCRIPTION	BUDGET 2015	BUDGET 2016
TAXES FONCIÈRES	1 478 311\$	1 533 005\$
TAXES DE SERVICE	585 002\$	560 709\$
TAXES DE SECTEUR	63 075\$	59 298\$
EN LIEU DE TAXES	110 117\$	111 210\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	126 465\$	125 756\$
TRANSFERTS	233 474\$	234 310\$
TOTAL DES REVENUS	2 596 444\$	2 624 288\$

DÉPENSES		
DESCRIPTION	BUDGET 2015	BUDGET 2016
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	558 195\$	583 339\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	310 061\$	314 307\$
TRANSPORT	622 974\$	626 394\$
HYGIÈNE DU MILIEU	361 108\$	372 685\$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
AMÉNAGEMENT URBANISME	216 781\$	206 588\$
LOISIRS ET CULTURE	120 044\$	138 523\$
FRAIS DE FINANCEMENT	90 730\$	87 950\$
IMMOBILISATIONS	89 500\$	117 756\$
REMBOURSEMENT CAPITAL	242 400\$	252 000\$
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	9 647\$	15 647\$
AFFECTATION ET RÉSERVE FINANCIÈRE	-24 996\$	-90 901\$
TOTAL DEPENSES	2 596 444\$	2 624 288\$

15-12-17899 Adoption des prévisions budgétaires 2016

ATTENDU QU'en vertu de l'article 957 du Code Municipal du Québec, le Conseil de la municipalité doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016;

ATTENDU QU'un avis à cet effet a été publié le 17 novembre 2015 et ce, conformément à l'article 956 de la même Loi ;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte et adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 comme suit à savoir :

REVENUS	BUDGET 2016
TAXES FONCIÈRES	1 533 005\$
TAXES DE SERVICE	560 709\$
TAXES DE SECTEUR	59 298\$
EN LIEU DE TAXES	111 210\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	125 756\$
TRANSFERTS	234 310\$
TOTAL DES REVENUS	2 624 288\$
DÉPENSES	BUDGET 2016
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	583 339\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	314 307\$
TRANSPORT	626 394\$

HYGIÈNE DU MILIEU	372 685\$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
AMÉNAGEMENT URBANISME	206 588\$
LOISIRS ET CULTURE	138 523\$
FRAIS DE FINANCEMENT	87 950\$
IMMOBILISATIONS	117 756\$
REMBOURSEMENT CAPITAL	252 000\$
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	15 647\$
AFFECTATION ET RÉSERVE FINANCIÈRE	-90 901\$
	2 624 288\$

Que,

Le Conseil décrète qu'un résumé du budget soit transmis avec le compte de taxes 2016.

Adoptée.

4. 15-12- 17900 Adoption du taux de taxation pour l'année 2016

CONSIDÉRANT le budget adopté par le Conseil au cours de la présente séance, il est impérieux de décréter les taux des taxes;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le conseil de la municipalité de Duhamel décrète ce qui suit :

Que,

La taxe foncière générale, applicable sur tous les biens imposables de la municipalité soit de 0.647 cents par 100\$ d'évaluation et qu'elle soit imposée et prélevée selon la valeur foncière imposable pour la troisième année du rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2014;

Que.

Les taxes de secteur soient imposées et prélevées selon les dispositions des règlements suivants :

02-014A Aqueduc	0.1251 cents par 100\$ d'évaluation
02-14 Aqueduc	0.0455 cents par 100\$ d'évaluation
96-043 Ch. Lac Gagnon Est (Sud)	131.63\$ par unité d'évaluation
06-2009 chemin Tour du Lac	0.0366 cents du 100\$ d'évaluation
24-2010 chemin du Milieu	Basé selon le frontage et la superficie
25-2010 chemin de la Grande-Baie	Basé selon le frontage et la superficie
26-2010 chemin Lac Iroquois	Basé selon le frontage et la superficie
27-2010 chemin Preston	19.818\$ par unité d'évaluation
2011-04 chemin Petite-Nation	474.46\$ par unité d'évaluation
2012-07 chemin Brazeau	228.12\$ par le nombre de lot
2013-03 chemin Côte-Jaune	536.34\$ par le nombre de lot
Chemin de l'érable	254.10\$ par unité d'évaluation

Adoptée.

5. 15-12- 17901 Adoption du taux d'intérêt - exercice financier 2016

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le taux d'intérêt pour l'année 2016 sera maintenu à 15% l'an, sur tous les comptes impayés.

Adoptée.

6. Présentation du programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018

Près de 2,4 millions de dollars seront investis au cours des trois prochaines années. Les investissements majeurs sont l'amélioration du réseau routier dans différents secteurs de la municipalité, la réfection des édifices municipaux existants dont la mairie et la bibliothèque, le remplacement de certains véhicules prévus au plan de remplacement de la flotte du matériel roulant ainsi que l'amélioration des infrastructures de l'Écocentre.

TABLEAU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2016-2018

	2016	2017	2018	Total
Réseau routier	350 000	420 000	388 000	1 158 000
Réfection édifices municipaux	320 000	100 000	100 000	520 000
Matériel roulant	220 000	222 000	240 000	682 000
Écocentre	50 000			50 000
Total	940 000	742 000	728 000	2 410 000

7. 15-12-17902 Adoption du programme triennal d'immobilisation

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018 tel que présenté soit et est adopté.

Adoptée.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. 15-12-17903 Fermeture d'assemblée

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

L'assemblée se termine à 20h.

Adoptée.

David Pharand
Maire

Claire Diné, gma
Directrice générale